Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 022-212202832-20251127-09_11_2025-DE

SEANCE DU 27 Novembre 2025

Le vingt-sept novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Claude PIRIOU à la Mairie de Saint-Clet.

Date de la convocation :	Le 17 novembre 2025	
Présents :	Claude PIRIOU	Alexandre LE DANTEC
	Laure ROPERS	Gérard LE CABEC
	Arnaud LE BRAS	Claude HAMON
	Eric MORDELET	Guirec SCOLAN
	Odile HERVE	Joël PIRIOU
		Clet LE NORMAND
Absents excusés :		
Absents :		
Pouvoirs :		
Quorum :	Atteint	
Secrétaire de séance :	Odile HERVE	

N° 09.11.2025 – cuisine équipée logement 8 bis rue de l'Argoat.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses dispositions relatives à la gestion du patrimoine communal ;

VU la politique communale arrêtée en matière de gestion du parc locatif, consistant à installer une cuisine équipée/ kitchenette dans chaque logement à l'occasion de la sortie d'un locataire ;

CONSIDÉRANT que les travaux de remise en état du logement situé au-dessus de la médiathèque arrivent à leur terme ;

CONSIDÉRANT par ailleurs le devis établi par l'entreprise BUT, pour la fourniture et la pose d'une cuisine équipée, d'un montant de **2 075,00 € TTC** ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

DÉCIDE de retenir l'offre de l'entreprise BUT pour la fourniture et l'installation d'une cuisine équipée dans le logement situé au-dessus de la médiathèque, pour un montant de **2 075,00 € TTC** ;

AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision ;

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
Claude PIRIOU

MAIRIE DE SAINT-CLET
22260

La Secrétaire de séance,
Odile HERVE